

École élémentaire André Higonet
2948 route de Mâcon
71870 Hurigny
Tél : 03.85.34.79.75
mail : 0710249k@ac-dijon.fr
web : <http://ele-hurigny-higonet-71.ec.ac-dijon.fr/>

**Procès-verbal
du conseil d'école
du 12 mai 2020**

Présents :

- Mesdames Fougeras, Papet, Girard, Rativet, Usinabia, Chastel-Delume et Bernard-Quinanzoni, représentantes des parents d'élèves
- M Deynoux, **Maire**
- M Vallet, adjoint en charge des affaires scolaires
- M Duquennoy, Directeur

Excusés :

- M François, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Bérard enseignante spécialisée
- Mme Lavenant, psychologue de l'Education Nationale
- Mesdames Drevet, Mme Drouot, Hennebaut, Mouhli et M Valentin,
- Mme Decreusefond, DDEN

Réouverture de l'école

1/ Protocole sanitaire (Présenté par M Deynoux)

La France se trouve en état d'urgence sanitaire. Le Département de la Saône-et-Loire est à ce jour en zone rouge. Le déconfinement est progressif à compter du 11 mai.

La réouverture de l'école est conditionnée au respect d'un protocole sanitaire très strict dans lequel sont détaillées les mesures à mettre en place lors de l'accueil et de la sortie des élèves, pendant les déplacements, la classe, les récréations, les séances d'EPS d'Éducation Artistique, de sciences... Il définit les règles de nettoyage et de désinfection des locaux ainsi que la conduite à tenir si un enfant (ou un adulte) a des symptômes évocateurs du COVID-19. Une notice d'information a été adressée hier à toutes les familles dont les enfants vont retourner à l'école à partir du jeudi 14 mai. Elle sera consultable sur le site internet de l'école.

Mardi 5 mai, conformément au protocole sanitaire, une visite des locaux a été réalisée en présence de M Deynoux, Maire, M Vallet, adjoint en charge des affaires scolaire et M Marinello, adjoint en charge des bâtiments communaux, Mme Puybaret, Directrice des services et M Duquennoy, directeur de l'école. Il s'agit d'une visite technique pendant laquelle la capacité d'accueil des classes a été vérifiée, les aménagements à mettre en place et le plan de nettoyage des locaux ont été définis pour répondre aux exigences du protocole sanitaire.

La capacité d'accueil globale de l'école dépend de la capacité des salles de classe et du nombre d'enseignants disponibles pour assurer l'enseignement en classe. Mesdames Drevet et Jayet-Laviolette ne peuvent assurer cette mission.

La classe du directeur peut accueillir 14 enfants, les autres classes 12.

La mairie assume le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux. Ils seront nettoyés et désinfectés chaque soir. Les sanitaires et points de contact le seront également pendant la pause méridienne. Tous les employés communaux sont affectés au nettoyage des locaux.

2/ Protocole pédagogique de reprise des cours (Présenté par m Duquennoy)

Définir l'organisation pédagogique sans connaître le nombre d'élèves à accueillir est difficile voire impossible. Or, beaucoup de parents souhaitaient connaître l'organisation avant de se prononcer.

Le protocole pédagogique de reprise des cours est de la compétence de l'équipe enseignante. Il est valable jusqu'au 1^{er} juin uniquement. Les familles qui souhaiteraient un retour de leur enfant à partir du 2 juin peuvent en faire la demande dès maintenant. Une organisation différente sera proposée en fonction du nombre d'élèves à accueillir.

Monsieur François, Inspecteur de l'Education Nationale, a affecté jeudi 7 mai Mme Vigroux à Hurigny. En concertation avec nos collègues de l'école maternelle nous avons décidé qu'elle effectuerait son service en maternelle avec Mme Baumann.

Nous pouvons désormais prévoir d'accueillir jusqu'à 4 groupes, soit 50 élèves. Les élèves de CP, CM1 et CM2 effectueront leur rentrée le jeudi 14 juin. Les élèves de CE1 et CE2 le lundi 18 mai. Dès la rentrée, nous pourrons rescolariser 23 % des élèves et 45 % à partir du 18 mai.

M Duquennoy prendra en charge les CP et CE1, Mme Hennebaut un groupe de CE2, Mme Mouhli un groupe de CM1 / CM2 et M Valentin un groupe de CE2, CM1 et CM2.

Le protocole sanitaire impose la constitution de groupes stables. Cela permet de limiter le brassage des enfants. Il n'est donc pas possible de tenir compte des plannings de chacun .

Pour cette première phase, il a été proposé à toutes les familles qui ont demandé un retour de leur(s) enfant(s) à l'école une scolarisation tous les jours de la semaine. En fonction du nombre d'enfants à accueillir en juin, cette proposition sera remise en cause et il pourrait leur être demandé de n'envoyer leurs enfants à l'école que 2 jours par semaine. L'objectif est de permettre le retour en classe du plus grand nombre d'élèves avant les vacances d'été.

Beaucoup de parents se sont demandés pourquoi il n'y avait pas d'accueil le mercredi. Un enseignant qui assurerait 100 % de ses obligations de services en présentiel ne doit pas assurer l'enseignement à distance. Dans certaines écoles, les enseignants assurent 50 % de leur service en présentiel et 50 % en distanciel. C'est donc pour permettre d'accueillir le maximum d'élèves que l'équipe enseignante a choisi d'utiliser les heures du mercredi pour assurer le suivi des élèves restés à la maison. Ces 3 heures ne seront pas suffisantes mais l'équipe consacrera le temps nécessaire à cette mission. Ainsi, Le mercredi matin tous les élèves seront en enseignement à distance et les enseignants en télétravail. La semaine de 4,5 jours n'est pas remise en cause.

A partir du 14 mai, un élève peut suivre un enseignement uniquement à distance ou un enseignement pouvant contenir des temps d'accueil en classe (21h) et des temps d'enseignement à distance.

3/ Entrée et sortie des élèves

3 accès ont été prévus pour limiter le flux de personnes. Les élèves de Mme Mouhli et de Mme Hennebaut entreront par le portail avec 5 minutes de décalage. Ils se laveront les mains vers la salle d'arts visuels puis iront directement en classe. Les élèves de M Duquennoy entreront par le portillon situé vers le city stade, ceux de M Valentin par la porte située vers le bureau du directeur. Les horaires d'entrée sont également décalés. Ils se laveront les mains dans les sanitaires de l'école avant de regagner leur classe.

4/ Récréations

La cour a été séparée en 3 zones pour qu'il n'y ai pas de contact entre les différents groupes. Les élèves de Mme Mouhli et de Mme Hennebaut occuperont la partie basse de la cour et utiliseront les sanitaires de la cantine. Les élèves de M Valentin et M Duquennoy utiliseront la partie haute de la cour. Les horaires ont été décalés et les groupes ne se croiseront pas . Les contraintes liées à la limitation du brassage des élèves sont ainsi respectées.

Les membres du RASED sont à la recherche d'activités respectant les règles de distanciation pour « animer » les temps de récréations.

5/ Cantine, garderie et TAP

Beaucoup de parents n'ont pas compris pourquoi la cantine et la garderie resteront fermées.

M Deynoux rappelle que le personnel municipal est mobilisé pour assurer le nettoyage et la désinfection des locaux. Pour tous ces services, les contraintes imposées par le protocole sanitaire seraient difficiles à tenir. Concernant la garderie, il faudrait désinfecter chaque jeu utilisé dès qu'un enfant a terminé de s'en servir. Pour la cantine, il faudrait désinfecter les tables et les chaises entre chaque service quelque soit le lieu où est pris le repas. Cela est valable également pour un repas « tiré du sac ». Cette dernière possibilité n'a pas été retenue car elle soulève des questions : Comment respecter la chaîne du froid ? Comment aider un enfant si on ne peut pas toucher ses affaires ?

Sur l'ensemble des 2 écoles, 6 groupes sont accueillis. Pour les encadrer et respecter les contraintes du protocole sanitaire, il faudrait que chaque groupe soit encadré par un adulte. La municipalité n'a pas les moyens humains nécessaires.

M Vallet précise que le temps méridien est un temps long. Il sera difficile d'occuper les enfants pendant 1 heure tout en veillant à ce que les règles de distanciation sociale soient respectées.

M Deynoux rencontrera les parents bénévoles du RSH jeudi 14 mai. La situation pourrait évoluer à partir du 2 juin.

Les TAP ne peuvent pas reprendre car il s'agit d'activités dans lesquelles il y a de la promiscuité. De plus, les enfants utilisent souvent du matériel collectif qu'il n'est pas possible de désinfecter en permanence en cours de séance. LE SIGALE réfléchit à des contenus dans lesquelles la distanciation sera possible.

6/ Enseignement à distance / Questions de parents :

Pourquoi les classes virtuelles n'ont pas été davantage utilisées ? Ne serait-ce que pour maintenir le lien entre l'enfant et son enseignant ? Certains enfants n'ont pas été contactés directement par leur enseignant.

Réponse du directeur :

Aucune famille ne m'a indiqué qu'elle rencontrait des difficultés à entrer en contact avec l'enseignant de leur enfant ni par mail, ni par téléphone. J'invite les familles concernées à le faire pour que nous fassions le point avec l'enseignant de leur enfant. Le lien entre l'enseignant et l'élève se fait aussi via le travail qui lui est fourni. Nous étions tous joignables par mail et pouvions rappeler les familles si nécessaire.

Les enseignants sont libres d'utiliser les outils qu'ils souhaitent. Nous nous sommes adaptés rapidement à cette situation inédite. Dès le mardi 17 mars, toutes les familles ont pu trouver sur le site internet de l'école le travail proposé par l'équipe enseignante. Des supports variés ont été proposés (animations, vidéos, photos, quizz en ligne,...) . Nous avons d'ailleurs reçu de nombreux remerciements pour le travail que nous avons fourni pendant cette période.

M Deynoux et M Vallet remercient l'équipe enseignante pour sa mobilisation dans la réouverture de l'école.

M Duquennoy remercie la municipalité et ses agents qui ont réalisé les aménagements prévus.

Le président du conseil d'école
M Duquennoy